

BILAN DE COMPETENCES TRANSITION RETRAITE

OBJECTIF

Vous êtes en fin de carrière et souhaitez préparer au mieux votre passage à la retraite. Vous souhaitez aborder cette retraite positivement et sereinement.

Il s'agit d'identifier ce qui fait sens pour vous aujourd'hui et organiser cette nouvelle phase de votre vie de façon à être en adéquation avec vos aspirations, vos envies, vos besoins, vos valeurs ...

PROGRAMME

Le bilan de compétences transition retraite comprend 3 phases distinctes. La durée de ces phases varie en fonction de chaque bénéficiaire.

Un **entretien préalable** (≈ 2h) aura lieu afin de vous informer sur le contenu du bilan, la durée, les outils utilisés et d'identifier vos motivations et vos attentes.

NB : cet entretien est réalisé avant le bilan de compétences proprement dit.

La **phase préliminaire** (≈ 6h) vous permet de faire le deuil émotionnel de votre carrière professionnelle. Nous analyserons votre rapport au travail, votre rapport au changement et définirons qui vous êtes en dehors de votre identité professionnelle.

La **phase d'investigation** (≈ 15h) qui se déroule en 3 étapes :

1. Identifier ce qui vous anime aujourd'hui, votre raison d'être, vos centres d'intérêts, vos envies, vos besoins, vos motivations
2. Définir des pistes possibles d'activités qui vous correspondent, et élaborer un projet personnel réaliste et réalisable. Cela implique de faire le point sur vos compétences transférables sur de nouveaux projets ainsi que sur les compétences que vous souhaiteriez acquérir
3. Mettre en œuvre un plan d'action qui formalise les démarches à entreprendre pour concrétiser votre projet de vie

La **phase de conclusion** (≈ 1h) durant laquelle un document synthétique du bilan vous sera remis.

NB : durant cette phase, prévoir environ 20h de travail personnel (indépendamment des entretiens avec votre consultant).

SUIVI

Pendant le bilan : vous pouvez à tout moment solliciter votre consultant pour une demande d'information, un conseil, ...

Après le bilan : dans un délai de 6 mois après la fin du bilan, votre consultant reprend contact avec vous pour faire le point sur l'avancement de votre projet et réajuster les étapes / les outils si nécessaire.



24 heures d'entretien, réparties en sessions de 2 ou 3 heures selon votre disponibilité

L'accompagnement s'étend sur 4 à 6 mois

En moyenne, 2 semaines de délai d'accès

Si toujours en activité, le bilan de compétences peut se dérouler :

- Sur temps de travail : s'adresser à votre employeur car une autorisation d'absence est nécessaire
- Hors temps de travail : dans ce cas, l'employeur ne prend aucune part au dispositif



Il s'adresse aux pré-retraités ou aux retraités. Il s'agit d'un dispositif strictement individuel et confidentiel. Un seul participant est admis par session.



Dans les locaux de la SODESI ou à distance

Locaux adaptés aux personnes à mobilité réduite.



2 083.33 € HT / 2 500 € TTC

MOYENS / METHODES PEDAGOGIQUES & MODALITES D'EVALUATION

- Bureau dédié au bilan de compétences afin d'assurer la confidentialité
- Libre accès à la documentation - sur place
- Entretiens approfondis avec votre consultant
- Utilisation d'outils d'évaluation psychologique
- Evaluation des acquis : utilisation de questionnaires de réflexion / exercices

NB : moyens et méthodes adaptés aux personnes en situation de handicap

ATOUS DE LA SODESI

- ✓ Plus de 25 ans d'expertise
- ✓ Connaissance des métiers de l'aérien
- ✓ Accompagnement personnalisé et adapté aux attentes de chacun
- ✓ Suivi en face à face, en présentiel ou à distance
- ✓ Utilisation d'outils de réflexion dont le MBTI/CCTI comme démarche d'orientation
- ✓ Organisme certifié Qualiopi (label qualité)

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Plan de formation de l'entreprise (si toujours en activité) : devis sur mesure / s'adresser à votre employeur
- Autofinancement

